

**Notes de la séance constitutive
de la Commission d'établissement des Bergières
26 novembre 2015**

Parents :	Mmes A. Conus , V. Schlüter , J. Raccio
Professionnels :	Mmes F. Grandjean , L. Gomez M. Serge Cantero
Organisations :	Mmes C. Gaillard , M. J.-P. Bittar
Autorités politiques :	Mme M. Crausaz M. E. Ansermet

1. Parascolaire

Retour de M. Bittar sur les résultats des questionnaires concernant le réfectoire.

Concernant le groupe des enfants qui mangent hors de leur domicile, une majorité ne va jamais au réfectoire.

Celui-ci a mauvaise réputation, la cuisine proposée n'y est pas assez «normale», et c'est probablement la raison de la mauvaise note attribuée au goût dans le questionnaire.

La déco est un peu triste, il y aura un budget alloué en janvier pour réaménager l'endroit, créer un coin repos avec des coussins, égayer les plantes existantes, cacher les boîtes repas etc... C'est Mme de Pietro qui va trouver les fonds. Il serait intéressant de solliciter un groupe d'élèves via le Conseil des élèves. M. Gomez fait le lien entre M. Bittar et les responsables des Conseils d'élèves (Mmes Desponds et Bonnard).

Le cuisinier est tout à fait disposé à collaborer pour faire des changements mais il ne sait pas vraiment comment et il manque de temps. Il doit déjà gérer beaucoup de choses, les régimes alimentaires particuliers par exemple.

Une collaboration va également démarrer entre le centre de vie infantine et l'Espace 44 pour l'illustration des menus à l'aide de photos. Ainsi les élèves pourront mieux comprendre ce qui se cache derrière des intitulés de menus parfois compliqués (pintade, cardon, ...).

De plus, il serait utile de réfléchir à un nouveau nom du lieu. Organiser un concours auprès des élèves, passer par le Conseil des élèves.

Une fois que tous les changements auront eu lieu, il serait intéressant de proposer une action découverte aux élèves. Par exemple repas offert à toute la classe avec son enseignant.

2. Devoirs surveillés

Entre 40 et 50 élèves sont inscrits aux devoirs surveillés des 9-11^e année.

Les enseignants présents ont beaucoup de plaisir à encadrer les élèves et ne rencontrent quasi pas de problèmes de discipline. Le besoin de ces moments est bien réel.

3. Conférence parents

Le Dr Revol est très pris mais il aurait des disponibilités en mars-avril 2016.

Coût de la conférence 700 euros plus 200 pour les frais de déplacement. Ces montants sont trop élevés pour le budget de la commission. Il faudrait pouvoir les partager avec la commission d'un autre établissement. Ou alors construire une journée pédagogique autour de la conférence. Ou encore chercher un autre conférencier. Autre solution proposée, reporter à l'année suivante, demander à la FASL de participer et ainsi partager les frais.

Mme Conus contacte la FASL pour lui proposer une conférence commune. Si cela n'est pas possible, Mme Schlüter sollicitera une autre commission. Mme Racio va préciser les disponibilités de M. Revol.

4. Soirée vision d'avenir

Très bonne collaboration en cours avec la commission de Villamont-Saint Roch. Une soirée commune sera organisée le jeudi 3 mars de 19 à 21h. Elle aura lieu à l'aula des Bergières comme les années précédentes. La commission de Villamont se charge d'éditer un flyer pour annoncer la soirée.

5. Conseil des élèves

La commission souhaite rencontrer les deux conseils d'élèves, trente minutes pour chacun, à la séance du 11 février 2016.

Mme Schlüter contacte les responsables des deux conseils (Mme Desponds 7-8, Mme Bonnard 9-10-11).

6. Rénovation de l'établissement des Bergières

Des rénovations sont prévues et un budget va être alloué. Les délais par contre risquent d'être longs et ne sont pas connus de la commission ni de la direction.

La commission pourrait faire un courrier pour détailler tout ce qui ne va pas, cela appuierait les autres demandes et leur donnerait du poids.

Nous allons faire une liste d'éléments concrets et les adresser à M. Tosato.

Les travaux du terrain de basket vont être terminés et il y aura une petite inauguration en mars. Il serait bien d'y faire participer les enseignants de sport. M. Gomez leur pose la question.

7. Divers

- a) En ce qui concerne l'application du nouveau règlement, en particulier les sanctions en cas de non-respect, y-a-t-il un «tarif» affiché ? Les parents sont-ils au courant ? Ces informations sont disponibles dans la brochure distribuée aux parents en début d'année. En ce qui concerne les heures d'arrêt, ce sont tout de suite trois heures qui sont infligées pour des choses graves. Pour les choses peu importantes (oublis) ce sont des heures de retenue qui sont infligées. Avec ce nouveau système, le nombre d'élèves aux heures d'arrêt a beaucoup diminué.
- b) Proposition : organiser un marché où les élèves amèneraient des objets à donner et où tout serait gratuit.
- c) Journée continue de l'écolier : comment communiquer assez tôt sur la prestation proposée aux élèves ? Elle pourrait être transmise par les APEMS ainsi qu'avec la brochure de l'établissement et l'invitation à la visite des 7P.
- d) Il pourrait y avoir plus de choses sur le site internet du collège.

Prochaines séances

Jeudi 11 février 2016

Jeudi 14 avril 2016

Jeudi 9 juin 2016